

Paris, le 23 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Présence de Madame Alexandra Valetta-Ardisson, Députée des Alpes-Maritimes
Au tribunal correctionnel de Nice le 22 octobre 2018*

Madame Alexandra Valetta-Ardisson, Députée des Alpes-Maritimes était présente aux côtés des représentants de l'État et des forces de l'ordre à l'audience du tribunal correctionnel de Nice opposant hier, Monsieur Georges-François Leclerc, Préfet des Alpes-Maritimes à Monsieur Cédric Hérou.

Elle a soutenu le Préfet des Alpes-Maritimes et a personnellement témoigné en sa faveur parce qu'elle considère qu'on ne peut pas insulter impunément l'État, ses représentants et les forces de l'ordre.

Pour elle, il est inacceptable que des individus quels qu'ils soient, se permettent de jeter sur eux l'opprobre en faisant des parallèles hors de propos avec les heures les plus sombres de notre histoire.

Cela fait plus de 15 mois que Madame Alexandra Valetta-Ardisson, travaille avec le préfet des Alpes-Maritimes sur la question clivante et délicate de l'immigration et des personnes en situation irrégulière qui franchissent illégalement la frontière franco-italienne. Elle a acquis une certitude le concernant : c'est un très grand serviteur de l'État et de la France et jamais pour honorer sa mission il ne se permettrait de manquer de respect et d'humanité envers les personnes qu'il aurait face à lui.

Pour elle, il était donc de sa responsabilité et de son devoir de parlementaire de le soutenir ainsi que les forces de l'ordre qui œuvrent au quotidien pour notre sécurité et faire respecter notre État de droit.

Pour toute information :

Tél. 06 72 28 72 96

E-mail : alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr

Twitter : [@A_Ardisson](https://twitter.com/A_Ardisson)

www.alexandra-valetta-ardisson.fr